

## Le Service d'Accompagnement à Domicile (SAD)

### Une collaboration étroite

L'Association ISATIS (anciennement AZUR Unafam) regroupe, depuis 1996, plusieurs centres et services accueillant des personnes souffrant de troubles psychiques.

Grâce à un suivi et à un accompagnement individualisé, nous construisons un projet d'insertion sociale et/ou professionnelle, élaboré en termes d'étapes et de parcours.

C'est dans cette perspective qu'une collaboration étroite s'est instaurée entre les équipes de psychiatrie et les professionnels de l'association. Il nous semblait opportun d'œuvrer dans la même direction grâce au travail en réseau et de pouvoir prendre en compte la personne dans sa globalité.

Ce partenariat s'est progressivement réalisé au fil de rencontres, d'échanges, de visites, et la participation des équipes de psychiatrie dans nos groupes de travail. Le souhait partagé de travailler ensemble entraîne une collaboration forte et intéressante autour de la personne permettant ainsi une cohésion dans le parcours de l'individu.

### Un exemple significatif

Le Service d'Accompagnement à Domicile (S.A.D.) a été créé en décembre 2001 par l'association ISATIS. Ce service a pu voir le jour grâce à une évaluation des besoins en matière d'hébergement d'un secteur de psychiatrie niçois, dont la principale difficulté était l'impossibilité de faire respecter la file active souhaitée

dans les appartements thérapeutiques trop investis par les patients.

Le projet a été élaboré au travers de réunions de travail communes dans un souci d'identification des besoins exprimés par les services de soin et d'apporter, grâce à notre savoir-faire, le volet médico-social et social de ce service.

L'équipe du S.A.D. se compose d'un éducateur spécialisé et d'un infirmier.

Le premier a un rôle socio-éducatif, avec l'accompagnement de la personne vers l'accès à un logement privé de droit commun. Il intervient dans la gestion de la vie quotidienne (budget, hygiène,...) et accompagne le bénéficiaire vers une insertion sociale.

Le second a un rôle plus sanitaire, avec le contrôle de la prise en charge médicamenteuse, l'observation de l'état de santé psychique du bénéficiaire.

Le bon fonctionnement de ce service dépend du partenariat étroit établi entre l'équipe du S.A.D. et le pôle d'hébergement thérapeutique du secteur de psychiatrie concerné.

### Un partenariat indispensable

Le progrès pharmacologique, la décentralisation et la réduction des lits provoquent une sortie rapide du patient hospitalisé. Il se trouve « lâché » dans la cité et souvent livré trop rapidement à lui-même.

A ce moment-là, la notion de

complémentarité entre les secteurs sanitaire, médico-social et social prend tout son sens.

Là où la psychiatrie n'est plus en mesure d'intervenir, le champ social peut prendre le relais.

Pour autant, il ne s'agit pas pour les uns de se substituer aux autres, mais d'être complémentaires et partenaires afin d'œuvrer de concert pour la prise en charge de l'individu.

C'est à cette condition qu'il sera possible de mener à terme le projet d'insertion d'une personne souffrant de troubles psychiques. Les notions de complémentarité et de partenariat sont essentielles pour permettre à tous les acteurs gravitant autour des usagers d'avoir une vision globale de leur situation et du contexte.

Avec quatre années d'expérience en action sociale consacrées aux personnes en souffrance psychique, il nous paraît important de souligner l'évolution du positionnement des professionnels du soin à côté de nos équipes. Une meilleure identification de nos domaines d'interventions respectifs favorise le respect mutuel des pratiques issues de cultures et de contextes institutionnels différents.

Chacun prenant conscience de ses limites dans son travail, le passage des relais entre soin et social se fait sans difficulté dès lors que la personne reste notre préoccupation prioritaire, commune et sans velléité d'appropriation. ■

**Armelle BONNECHAUX**  
Psychologue clinicienne,  
Chef de service Actions  
Relais Santé et Insertion

Association ISATIS  
(Association pour  
l'Intégration, le Soutien,  
l'Accompagnement au Travail  
et l'Insertion Sociale)

6, Avenue Henri Barbusse  
Bureau « Astragale »  
06100 Nice  
Tél 04 92 07 87 87  
Fax 04 92 07 87 88  
Mel : siege@isatis.org  
Site Internet : www.isatis.org

